



ASSOCIATION OF AFRICAN UNIVERSITIES  
ASSOCIATION DES UNIVERSITÉS AFRICAINES

اتحاد الجامعات الافريقيه

***Initiatives pour la Mobilisation des Capacités  
Régionales(MRCI):***

***Un Programme qui s'inscrit dans le cadre de la Revitalisation de  
L'Enseignement Supérieur en Afrique***

**COMMUNIQUÉ & APPEL DE CANDIDATURES**

**1.0 Programme pour les Initiatives pour la Mobilisation des Capacités Régionales**

L'Association des Universités Africaines (AUA) a le plaisir d'annoncer un nouveau programme intitulé Initiatives pour la Mobilisation des Capacités Régionales (MRCI). Ce programme est financé par le Département pour Développement International (DFID), une organisation de coopération Britannique, et a pour objectif d'appuyer les institutions d'enseignement supérieur africaines afin qu'elles apportent leurs concours aux efforts de développement durable, de l'éradication de la pauvreté en Afrique et plus généralement les objectifs du millénaire.

**2.0 Historique**

Auparavant, bon nombres de dirigeants africains et leurs bailleurs de fonds étaient de l'avis que l'investissement dans l'enseignement supérieur en Afrique, comparé à celui de l'enseignement de base n'a aboutit qu'à de maigres rendements sociaux. Il était alors rationnel d'accorder la priorité à l'investissement dans l'enseignement de base. Cette position, combinée à la conjoncture économique dans la plupart des pays africains ont fait que le secteur de l'enseignement supérieur n'a pas été efficacement soutenu. Par conséquent, l'enseignement supérieur africain a connu un déclin en termes de son efficacité et de sa qualité.

Au cours de ces dernières décennies, il y a eu un changement de données. En effet, le leadership politique africain sur le plan national et international y compris l'Union Africaine et le Nouveau Partenariat pour le Développement Africain (NEPAD) n'ont cessé de louer le rôle indispensable que peut jouer l'enseignement supérieur dans le processus du développement du continent tout en le revitalisant et en lui donnant une autre direction afin que ses programmes puissent être crédibles et appropriés pour le développement de l'Afrique au cours de ce 21<sup>e</sup> siècle. Ainsi, l'Union Africaine a identifié la revitalisation de l'Enseignement Supérieur Africain comme la principale priorité de son Plan d'Action 2004-2007. L'Enseignement Supérieur fait également partie des sept principaux centres d'intérêt de la Seconde Décennie de l'Education en Afrique. En dehors du continent africain, le rapport de la *Commission pour l'Afrique* et le Sommet du G8 de Gleneagles s'inscrivent tous la même perspective.

Le MRCI qui est un programme lié à la revitalisation de l'enseignement supérieur africain est peut être le premier résultat concret majeure en matière de la croissance de la prise de conscience du rôle prépondérant de l'enseignement supérieur dans la réalisation des Objectifs de Développement du Millénaire ainsi que la réduction de la pauvreté.

### **3.0 Le Fonds du Défis**

Au Cœur du MRCI se trouve le *Fonds du défis*. Ce fonds permet de renforcer le partenariat entre l'AUA et les organes sous-régionaux et nationaux représentant les institutions de l'enseignement supérieur et constitue l'un des moteurs de l'éradication de la pauvreté et du développement durable en Afrique. Le rôle que doit jouer l'AUA dans ce programme est de mobiliser les ressources et de faciliter l'interaction afin d'améliorer la capacité de ses membres et des ses organisations partenaires qui, à leur tour, peuvent servir d'appui pour la contribution de leurs différents composants et réseaux se trouvant sur tout le continent.

Le choix a été porté sur l'AUA pour la gestion du Fonds du Défis non seulement à cause de sa réputation et de ses réseaux mais également à cause de la place de choix qu'elle a sur le continent, son mandat et son partenariat avec les organes continentaux, régionaux et nationaux au delà des frontières géographiques et linguistiques.

### **4.0 Qui peut faire acte de candidature?**

Le *Fonds du Défis* est ouvert aux institutions d'enseignement supérieur africaines, aux centres de recherches et aux organes représentant les institutions d'enseignement supérieur de tous les pays d'Afrique sur une base compétitive.

### **5.0 Objectifs des Projets**

Les projets doivent faciliter la contribution des institutions de l'enseignement supérieur et des centres de recherche d'Afrique à la réduction de la pauvreté et à la réalisation des Objectifs de Développement du Millénaire des Nations Unies, à travers l'identification de cadres politiques, les contributions et toutes formes d'appui à l'élaboration de politiques. Un accent particulier se portera sur les projets relatifs aux ODM (Objectifs de Développement du Millénaire) et les domaines d'attention notamment:

- Les Technologies de l'Information et de la Communication
- Le Développement du Leadership
- Le VIH/ SIDA
- Elaboration de Pédagogie et de Programme d'Etude
- Genre et Culture au niveau de l'Enseignement Supérieur
- Partenariat Public, Privé et Communautaire.

La priorité sera accordée aux projets de nature nationale impliquant la participation des réseaux d'au moins deux pays africains

## **6.0 Présentation de la proposition**

### **6.1 Principaux composants de la proposition:**

La proposition doit être composée des éléments suivants:

(a) **Un Résumé Analytique:** ce résumé analytique doit indiquer le thème du projet, un bref résumé des problèmes et des questions que veut aborder le projet et leurs relations avec les Objectifs du Développement du Millénaire (ODM). La méthodologie à adopter et les principales activités doivent être aussi résumées.

(b) **Détails de la proposition:** la structure suivante doit être adoptée:

(i) Description du Candidat: la section doit être composée des informations de base sur l'institution ou l'agence candidate. Elle doit indiquer la composition de l'équipe qui doit gérer et conduire les activités du projet. Les Curricula Vitae du directeur du projet et les membres de l'équipe doivent être présentés dans l'appendice.

(ii) Formulation des Problèmes/Evaluation des Besoins : cette présente section doit clairement définir les besoins qui seront examinés tout au long des activités proposées. Les besoins doivent être directement liés au domaine d'intervention et aux ODM.

(iii) Portée proposée pour les activités: cette section met un accent particulier sur la phase narrative de la proposition qui doit démontrer la réactivité du domaine d'intervention en identifiant les composants spécifiques des activités ou des produits proposés pour l'examen des besoins identifiés. Les informations relatives aux objectifs visés, aux activités et au calendrier des activités doivent être fournies de même que les apports, les rendements et les résultats attendus sans oublier les indicateurs de performance.

(iv) Délai: le projet doit durer deux ans à compter du jour de son lancement.

(c) **Budget proposé:** la proposition doit donner une liste détaillée de toutes les dépenses des activités du projet. Le budget du projet ne doit pas dépasser cent mille Livre Sterling (£100,000), ceci pour une période n'excédant pas deux.

### **6.2 Présentation et signature de la proposition:**

Deux copies imprimées et une copie électronique de la proposition signées par le candidat ou au nom du candidat doit être envoyées comme indiqué ci-dessous:

## **7.0 Acte de candidature**

### **7.1 Les institutions et les centres de recherche des pays de l'Afrique Australe**

*(Botswana, Comores, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mozambique, Namibie, les Iles de la Réunion, l'Ile Sainte Hélène, l'Afrique de Sud, Swaziland, Zambie et Zimbabwe)*

peuvent faire parvenir leur acte de candidature au Directeur Exécutif de l'Association des Universités de l'Afrique Australe (AUAU). P. O. Box 662, Wits 2050, Afrique du Sud, Tel: 27-11-717-8010/8322, Fax: 27-11-717-8382, Email:operations@sarua.org . La copie électronique doit être envoyée au Coordinateur, MRCI, Association des Universités Africaines (AUU)

**7.2** Les institutions et les centres de recherche des pays de l’Afrique de l’Est (Tchad, Djibouti, Érythrée, Ethiopie, Kenya, Soudan, les Iles Seychelles, Tanzanie, Ouganda et Somalie) peuvent faire parvenir leur acte de candidature au Secrétaire Exécutif du Conseil Inter-Université de l’Afrique de l’Est (IUCEA), Banque de Développement de l’Afrique de l’Est 3<sup>ème</sup> étage Plot 4 Nile Avenue P.O.Box 7110, Kampala, Uganda. Tel. 256-41-256251. Fax: 256-41-34200.Email: [iuc@infocom.co.ug](mailto:iuc@infocom.co.ug) . La copie électronique doit être envoyée au Coordinateur, MRCI, Association des Universités Africaines (AUU)

**7.3** Toutes les autres demandes de candidature doivent être directement envoyées à l’AUA

**8.0 Date limite**

Date limite du dépôt de candidature est fixée au 30 mai 2008.

**9.0 Traitement des dossiers de candidature:**

Toutes les demandes de candidature seront étudiées par un Comité d’Evaluation et d’Etude. La demande retenue bénéficiera d’une subvention au cours du mois de juillet 2008.

Les documents relatifs au projet et autres informations supplémentaires peuvent être obtenus sur [www.aau.org](http://www.aau.org).

Pour d’amples informations et clarification veuillez contacter

Professeur. Olusola Oyewole  
Coordinateur du Programme  
Initiative pour la Mobilisation des Capacités Régionales (MRCI)  
Association des Universités Africaines (AUA)  
Aviation Road Extension, Airport Residential Area  
P. O. Box AN 5744  
Accra-North, Ghana  
Tel.: 233-21-774495, 761588  
Email: [oyewole@aau.org](mailto:oyewole@aau.org) / [secgen@aau.org](mailto:secgen@aau.org)  
Website:<http://www.aau.org>